

Crédit d'impôt recherche : la France redevient compétitive

ANRT, novembre 2011

La France de la recherche, à l'échelle du monde

Par un travail original réalisé avec ses membres, l'ANRT apporte une nouvelle preuve du retour à la compétitivité de la France grâce au CIR. La forte concurrence entre les 19 pays de l'échantillon pour attirer la recherche démontre aussi l'importance de maintenir l'effort dans la durée.

Dix groupes internationaux membres de l'ANRT¹ qui effectuent une partie importante de leur recherche en France ont accepté de calculer puis de communiquer à l'ANRT les coûts de revient comparés de leurs chercheurs (compte tenu des aides directes et fiscales) dans les différents pays dans lesquels ils investissent en recherche. Ensemble, ces dix groupes investissent plus de 12 milliards d'euros de recherche chaque année dans le monde, dont une partie significative en France.

Les groupes internationaux n'ont que des bonnes raisons de voir la France comme une terre d'accueil favorable à leurs investissements de recherche. Avant de décider de confier un projet de recherche à l'une de leurs équipes, ils valident d'abord la qualité de la recherche et la proximité de marchés en croissance. Puis, à propositions internes de qualité comparable, le coût des chercheurs et les coûts de la recherche emportent la décision en faveur de l'un ou l'autre des sites de Recherche et Développement de l'entreprise.

La France redevient compétitive, l'Asie se banalise

- En Europe, du moins au regard du coût du chercheur et grâce au Crédit d'impôt recherche, la France se compare favorablement à l'Espagne et au Royaume-Uni. Elle offre désormais des conditions supérieures à celles de l'Allemagne et des pays du nord de l'Europe (autour de 20% de surcoût pour cette zone). (cf. **Graphique 1**)

- L'Amérique du nord perd de son attractivité, notamment en raison d'un taux de change défavorable en 2010, année de collecte des informations.

- L'Asie, excepté le Japon, offre des conditions plus favorables que l'Europe, encore renforcées par la proximité de marchés en croissance. Mais globalement, l'Asie n'est pas totalement déconnectée du reste du monde : le cours du chercheur en Asie s'aligne lentement sur les taux européens. Les comparaisons montrent que Singapour n'est, en moyenne, que de 4% moins cher que la France alors que la Chine bénéficie encore d'un avantage de 35%. Les conditions s'égalisent donc et la France est de plus en plus souvent une option à considérer avant de lancer un nouveau projet ou de décider d'une nouvelle implantation. (**Tableau 1**)

Se doter d'un thermomètre fidèle et complet

La justesse d'une politique d'incitation fiscale consiste à doter son pays de conditions dans lesquelles les ressources publiques mobilisées produisent l'effet escompté, ni plus ni moins. Faute de disposer

¹ Air Liquide, Alcatel-Lucent, ArcelorMittal, EADS, NXP, Saint-Gobain, Sanofi, STEricsson, STMICROELECTRONICS, THALES.

d'informations solides issues du terrain, le législateur ne connaît pas l'impact des politiques menées ailleurs et s'efforce de viser juste. Les études réalisées sur cette question quantifient des impacts théoriques, à un niveau macro-économique. Malgré leurs qualités intrinsèques ces travaux n'ont pas la capacité de décrire l'effet cumulé réel de l'ensemble des politiques publiques, aides directes et incitations fiscales sur les comptes des entreprises.

Seule la comptabilité des grandes entreprises retrace la réalité, tous avantages et toutes charges pris en compte. Les systèmes comptables et fiscaux des groupes multinationaux imposent solidité et cohérence ; le contrôle de gestion et le business intelligence permettent d'en extraire des données décisionnelles. L'information est donc hautement sensible : elle reflète à la fois la stratégie des entreprises et celle des gouvernements à travers des régimes de subventions propres à un secteur, à une localisation, à l'enregistrement de la propriété intellectuelle.

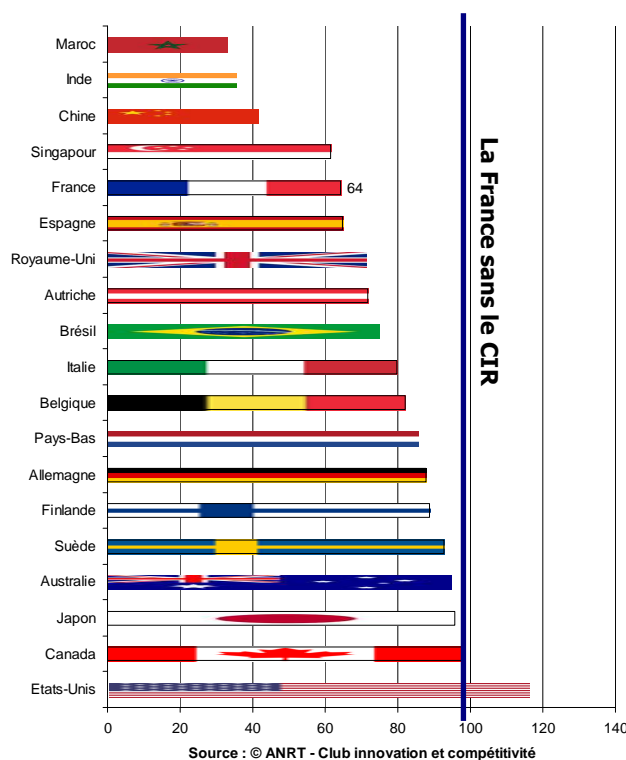
Une approche méthodique privilégiant la cohérence interne

En prenant comme référence le coût moyen du chercheur en France avant toute subvention et mobilisation du crédit d'impôt recherche (base 100), l'ANRT a agrégé les données comptables propres à chaque groupe pour produire le graphique du cours constaté du chercheur par pays. Tout en acceptant les différences d'organisation comptable entre les groupes, une harmonisation des informations a été réalisée par la mise en commun des lignes comptables utilisées par chacun. A défaut d'être parfaitement homogènes, les informations le sont par groupe. Ainsi, les écarts internationaux ont-ils une forte représentativité.

Le **graphique 1**, ci-dessous, agrège les informations transmises et reflète fidèlement la réalité que vivent les industriels participant à cette réflexion.

Graphique 1

Coût moyen du chercheur après incitations
(base 100 France avant CIR et subventions)



La barre verticale bleue « La France sans le CIR » symbolise le positionnement de la France si le CIR n’existait pas : les coûts français seraient identiques à ceux du Canada, et proches de ceux des Etats-Unis. En Europe, la France serait le pays le plus cher.

Aujourd’hui, la France est attractive pour l’investissement de recherche des grands groupes :

Tableau 1

Cours du chercheur mondial : les écarts de coûts par rapport à la France
Moyennes après = Après CIR et subventions

Pays	MOYENNES APRES	Ecart en % par rapport à la France
Etats-Unis	116	+ 80%
Canada	98	+ 52%
Japon	96	+ 49%
Australie	95	+ 47%
Suède	93	+ 44%
Finlande	89	+ 38%
Allemagne	88	+ 37%
Pays-Bas	86	+ 33%
Belgique	82	+ 28%
Italie	80	+ 24%
Brésil	75	+ 16%
Autriche	72	+ 12%
Royaume-Uni	72	+ 11%
Espagne	65	+ 1%
France	64	0%
Singapour	62	- 4%
Chine	42	- 35%
Inde	36	- 45%
Maroc	33	- 49%

Source ANRT – Club Innovation et compétitivité

L’effort français est bien positionné

Grâce au CIR, la France se situe au niveau le plus compétitif en Europe. Le CIR mais aussi les subventions européennes et nationales réduisent les coûts des chercheurs (mais pas nécessairement de la recherche) de 36% pour ces grands groupes. Toute remise en cause aboutirait à renforcer l’attractivité de 18 pays de la liste ci-dessus.

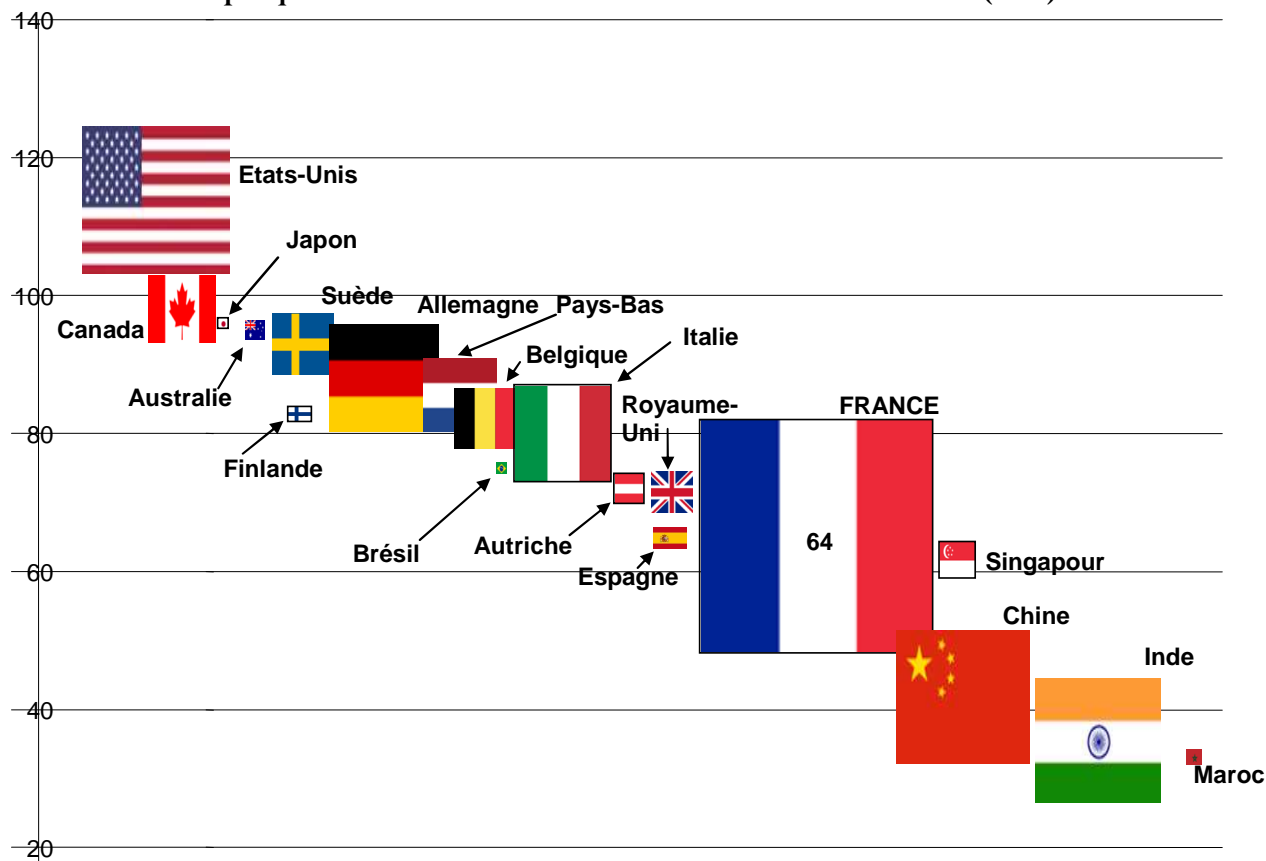
Le site France reste prédominant pour la recherche de ces grands groupes

Il n’est pas de groupe mondial qui puisse faire l’économie d’une forte présence aux Etats-Unis ou en Chine tant pour des raisons d’approvisionnement en connaissances que pour développer des innovations adaptées aux marchés locaux, les plus importants de la planète.

Dans ces conditions le maintien des sites européens est régulièrement réexaminé. A ce jour, en particulier grâce au CIR, la France demeure le principal pôle de recherche mondial de ces grands groupes qui ont tous été constitués à partir d’une base française forte s’agrégeant avec d’autres compétences.

Dans le **graphique 2**, ci-dessous, la taille du drapeau est proportionnelle à l'importance des effectifs concernés dans le pays correspondant². Les sites les plus importants dépassent très largement le millier de chercheurs, en particulier dans les grands pays, Etats-Unis et Chine. L'objectif d'attractivité du CIR se mesurera au nombre et à la part des effectifs des grands groupes internationaux qui, à l'instar des participants à notre étude, trouvent en France les conditions scientifiques, financières et d'emploi qualifié au meilleur niveau de la concurrence internationale. La France réunira alors les conditions pour rester un pôle de recherche mondial pour les grandes entreprises avec toutes les retombées attendues en termes de fondations de coopération scientifique, d'attraction des meilleurs enseignants et étudiants.

Graphique 2 : Coûts du chercheur – base 100 = France sans CIR (2010)



Clé de lecture du graphique 2 :

1. Plus un drapeau est haut sur le graphique plus le coût de la R&D du pays représenté est élevé ;
2. Chaque drapeau a une taille proportionnelle aux effectifs (ETP) de chercheurs du pays, pour les 10 groupes ayant participé.

© ANRT- Club Innovation et compétitivité – novembre 2011

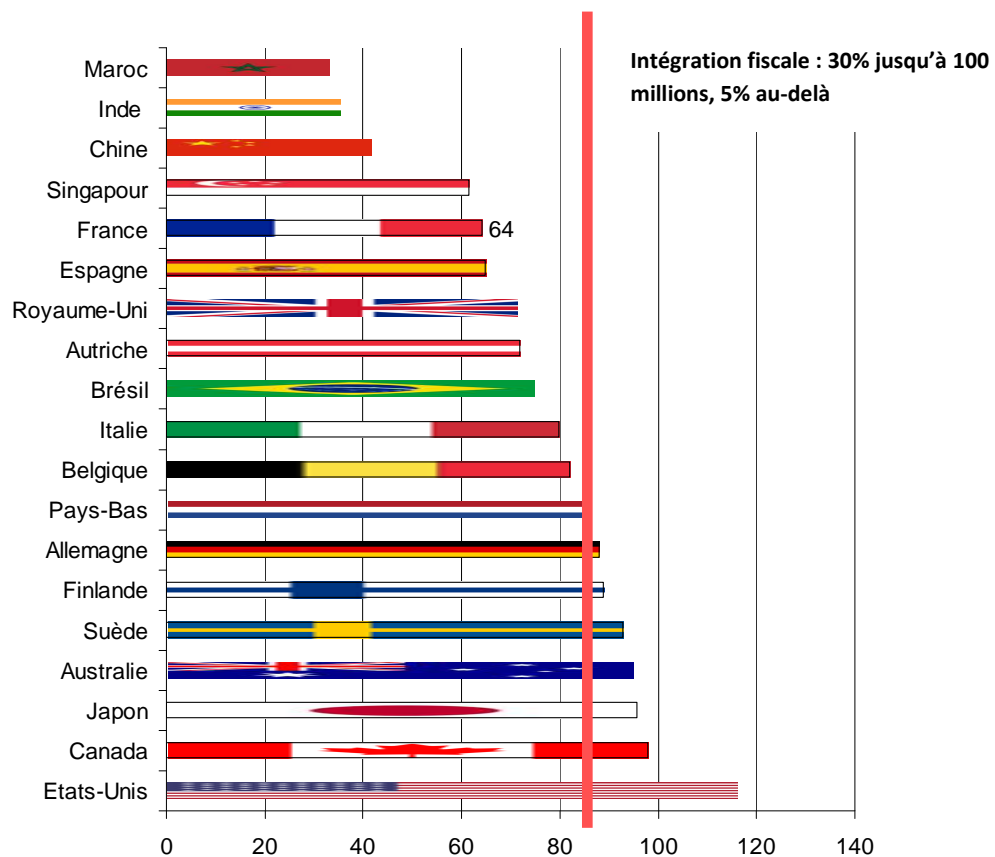
² Les mesures réalisées n'ont intégré que des centres de recherche disposant d'au moins 20 chercheurs (ETP).

**ANNEXE : OUTIL DE QUANTIFICATION DE LA PORTEE DES PROPOSITIONS DE
MODIFICATION DU CIR DES GRANDS GROUPES**

Exemple : Hypothèse d'une intégration fiscale composée d'un CIR à 30% pour les 100 premiers millions puis de 5% au-delà. Tous les Groupes de notre panel ne sont pas concernés. Par contre, comme l'avait déjà indiqué l'IGF, cette mesure impacterait très fortement (jusqu'à 70%) ceux qui seraient touchés.

L'effet du CIR serait largement annulé mais seulement pour ceux qui réalisent le plus de recherche en France. Proposition paradoxale ! Une estimation auprès des seuls groupes concernés montre (graphique ci-dessous) que cela remettrait la France en concurrence directe avec l'Allemagne, pratiquement au niveau du Japon et des Etats-Unis. Mécaniquement, l'attractivité de la France en serait fortement diminuée et l'emploi scientifique ne pourrait se maintenir !

Coût moyen du chercheur après incitations
(base 100 France avant CIR et subventions)



Source : © ANRT - Club innovation et compétitivité